

OPCVM de droit français

VEGA DURABLE

RAPPORT ANNUEL

au 30 octobre 2020

Société de gestion : VEGA Investment Managers

Dépositaire : CACEIS Bank

Commissaire aux comptes : Deloitte & Associés

VEGA Investment Managers 115 rue Montmartre - 75002 Paris France – Tél. : +33 (0)1 58 19 61 00

<http://www.vega-im.com>

VEGA
INVESTMENT MANAGERS

Sommaire

	Page
1. Rapport de Gestion	3
a) Politique d'investissement	3
■ Politique de gestion	
b) Informations sur l'OPC	12
■ Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice	
■ Changement substantiels intervenus au cours de l'exercice et à venir	
■ OPC Indiciel	
■ Fonds de fonds alternatifs	
■ Techniques de gestion efficace de portefeuille et instruments financiers dérivés (ESMA)	
■ Réglementation SFTR en EUR	
■ Accès à la documentation	
c) Informations sur les risques	16
■ Méthode de calcul du risque global	
■ Exposition à la titrisation	
■ Gestion des risques	
■ Gestion des liquidités	
■ Traitement des actifs non liquides	
d) Critères environnementaux, sociaux et gouvernementaux (ESG)	17
e) Loi sur la transition Energétique pour la croissance verte	18
2. Engagements de gouvernance et compliance	19
3. Frais et Fiscalité	27
4. Certification du Commissaire aux comptes	28
5. Comptes de l'exercice	32

1. Rapport de Gestion

a) Politique d'investissement

■ Politique de gestion

Malgré quelques points de discordance, les négociations commerciales sino-américaines se sont poursuivies sur le mois de novembre. Les marchés, désormais habitués à ces aléas, se sont concentrés sur les déclarations rassurantes des deux parties prenantes et n'ont ainsi cessé de battre de nouveaux records. Les signaux positifs envoyés par plusieurs indicateurs de conjoncture ont également contribué à l'optimisme ambiant.

En zone Euro tout d'abord, les enquêtes PMI ont conforté l'idée d'un secteur manufacturier dont la détérioration s'atténue et pour lequel, le point bas semble avoir été atteint. En Allemagne, la modeste progression du PIB sur le troisième trimestre a permis à l'économie d'échapper de peu à la récession.

Aux Etats-Unis également, les indicateurs d'activité dans l'industrie (PMI, ISM, indice Philadelphie) et la révision à la hausse du PIB de 1,9% à +2,1%, en rythme annualisé, sur le troisième trimestre, ont confirmé la résilience de l'économie américaine. Dans ce contexte, le scénario de « pause » dans le cycle d'assouplissement monétaire, souhaitée par la Fed, n'a pas été remis en question par les investisseurs. Du côté de la BCE, C. Lagarde, nouvelle présidente de l'institution, a appelé les États européens en situation d'excédent budgétaire à investir pour soutenir la croissance et les pays membres, à renforcer leurs échanges avec les pays partenaires.

Dans cet environnement favorable, les principaux indices boursiers clôturent le mois de novembre en hausse de : + 3,8% pour le MSCI World en euros ; +3,4% pour le S&P 500 ; + 3,1% pour le CAC 40 ; +2,7% pour l'EuroStoxx 50. Reflet de cette moindre aversion au risque, la hausse des rendements des emprunts d'Etat s'est poursuivie sur le mois : le 10 ans allemand s'inscrit à -0,36% fin novembre (contre -0,41% fin octobre) tandis que son équivalent américain termine à 1,77% (contre 1,69%).

Le fonds est actuellement surpondéré sur le secteur de la Finance, de la Santé et des Télécommunications et sous-pondéré Consommation (Discrétionnaire et de Base).

Nous avons allégé le pons Parnassus Us Equities pour réduire le biais Croissance de la poche actions. De plus nous avons initié une nouvelle ligne avec le Fonds HSBC SRI Euroland, Fonds Labélisé ISR, pour son biais value et sa présence sur les secteurs et sous-secteurs les plus cycliques. Fonds Labélisé ISR de la zone euro, au style value (screening sur la rentabilité & valorisation) dont l'univers d'investissement se concentre sur les grandes et moyennes capitalisations.

Nous avons également agi sur la sensibilité à travers la vente de Bund à hauteur de 3% de l'encours du fonds, sur des niveaux de 10 ans allemand de -0.345.

Les négociations commerciales sino-américaines ont finalement abouti, mi-décembre, à la signature tant attendue de l'accord dit « de phase 1 », marquant avant tout la volonté des deux parties de ne plus appliquer de nouveaux droits de douane. Si les États-Unis ont maintenu ceux de 25% sur environ 250 Md\$ d'importations chinoises, ils ont abaissé, de moitié, la totalité des taxes instaurées depuis 2018 (soit à 7,5% contre 15% prévus initialement sur près de 120 Md\$ d'importations chinoises). En échange, Pékin s'est dit prêt à acheter pour 50 Md\$ de produits agricoles, à lutter contre le vol de la propriété intellectuelle et à ouvrir son secteur financier aux entreprises américaines. D.Trump a également annoncé que les deux parties se préparaient à poursuivre les négociations de la phase 2 de l'accord.

1. Rapport de Gestion

En parallèle, l'écrasante victoire de B. Johnson, aux élections législatives britanniques est venue confirmer la sortie du Royaume-Uni de l'Union Européenne (UE) le 31 janvier, sans pour autant écarter le spectre d'un « hard Brexit » : l'accord de libre-échange avec l'UE reste à négocier.

Du côté des Banques Centrales, BCE comme Fed, ont réitéré leur volonté de maintenir leur politique monétaire « ultra-accommodante » en 2020. La présidente de la BCE, C. Lagarde, a également annoncé mettre en place une revue stratégique destinée à évaluer l'efficacité des outils de politique monétaire et à définir l'objectif d'inflation de l'institution.

Soutenus par l'ensemble de ces éléments, les principaux indices boursiers ont poursuivi leur ascension en décembre et clôturent l'année en forte hausse : +28,9% pour le S&P 500 ; + 27,5% pour le MSCI World en euros ; +26,4% pour le CAC 40 ; +24,8% pour l'EuroStoxx 50. Dans ce contexte de regain d'intérêt pour les classes d'actifs risquées, les rendements des emprunts d'Etat se sont tendus de part et d'autre de l'Atlantique : le 10 ans allemand est ainsi passé d'un plus bas annuel de -0,71% mi-août à -0,19% fin décembre tandis que son équivalent américain termine l'année à 1,92% contre 1,45% en septembre dernier.

Nous avons initié une position sur le fonds Carmignac Emergents. En effet, la valorisation des pays émergents reste attractive et une décote persiste versus les pays développés. Ce fonds, labélisé ISR adopte une approche "Best Universe" et "Best in efforts".

Le processus d'investissement, à la fois Top Down et Bottom Up, privilégie les secteurs et les thématiques de croissance séculaire. La gestion de convictions déployée dans le fonds, se matérialise par une sur pondération sur les secteurs de la consommation discrétionnaire, des services de communication et des technologies de l'information. Au niveau géographique, l'Inde et la Chine demeurent les principales convictions à travers des valeurs peu cycliques et domestiques. Les meilleurs contributeurs des fonds actions sur le mois, sont les fonds BNP Aqua ainsi que Mirova Europe Environnement. Sur la partie taux, les fonds à plus longue durée sont des contributeurs négatifs à l'instar des Fonds Groupama Etat Euro ou bien encore HSBC SRI Bond.

La bonne tenue des marchés financiers en Janvier que les tensions entre l'Iran et les Etats-Unis n'avaient pas réussi à mettre à mal, n'aura pas résisté aux craintes du Coronavirus et de sa propagation.

En effet, au grès du nombre de personnes contaminées, les indices actions refluaient depuis leurs points hauts annuels pour finir sur des points bas mensuels.

L'EuroStoxx 50, est en baisse de 2,8% sur le mois, alors que le S&P 500 et le MSCI World « ne baissent » respectivement que de -0,2% et -0,7%. A contrario, les indices obligataires gagnent du terrain, avec une hausse de 0,63% pour le Barclays EuroAgg Treasury 3-5 ans.

Sur le mois écoulé, au-delà de la couverture initiée, nous n'avons pas opéré de changement dans le fonds et avons conservé la structure mise en place en termes de sous-jacents et de pondérations.

Les fonds actions internationaux affichent des performances positives sur le mois.

Le fonds Generali SRI a souffert de ses principales positions que sont LVMH et BURBERRY, mal menées sur le mois.

Mot de gestion Février 2020

L'accélération de l'épidémie du coronavirus, sur le mois de février, notamment en Italie, pays le plus touché hors d'Asie, a alimenté le risque d'une crise sanitaire durable. Au-delà du drame social, les investisseurs ont pris acte de la menace qui pèse désormais sur l'économie mondiale, en particulier eu égard aux différentes mesures préventives prises pour endiguer l'épidémie telles que les fermetures d'usines créant de facto des ruptures dans les chaînes d'approvisionnement, déjà questionnées par la guerre commerciale. Quoiqu'il en soit, la visibilité sur le cycle s'est soudainement détériorée en février, les incitant à prendre des bénéfices après les niveaux records atteints en milieu de mois. La crise du coronavirus a donc changé la donne, en ramenant l'économie réelle au cœur de leurs préoccupations, et ce d'autant que le poids de

1. Rapport de Gestion

l'économie chinoise dans la croissance mondiale a considérablement augmenté (20% de l'économie mondiale) depuis l'épidémie du SRAS de 2003 (8%). Après le lundi noir du 24/02, le repli des marchés boursiers s'est poursuivi et les principaux indices ont ainsi clôturé le mois en forte baisse : - 8,6% pour le CAC 40, -8,5% pour l'EuroStoxx 50 ; -8,3% pour le S&P 500 et -7,6% pour le MSCI World (en euros).

En Europe, les secteurs Pétrole & Gaz (-13,3%), Voyages et Loisirs (-12,8%) et Matières Premières ont particulièrement souffert dans cet environnement.

A l'inverse, le secteur des Services Collectifs (-3,0%), les Technologies (-5,4%) et la Santé (-6,7%) ont relativement mieux résisté.

L'or (+4,5%) et les emprunts d'Etat ont pleinement joué leur rôle de valeurs refuges. Plus particulièrement aux Etats-Unis, le taux à 10 ans a atteint fin février un plus bas à 1,15% (contre 1,51% fin janvier) dans l'anticipation d'une possible prochaine baisse des taux directeurs de la Fed. Même évolution pour le Bund, son équivalent européen, qui est passé de -0,43% à -0,61% sur le mois.

La multiplication des foyers du coronavirus hors Chine aura entraîné sur la dernière semaine du mois, une très forte baisse des marchés actions. Ces derniers, connaîtront leurs plus forts retracements hebdomadaires depuis la chute de Lehman Brothers. Les marchés du crédit n'ont pas été épargnés et les spreads se sont écartés massivement. A l'heure actuelle, si nous ne sommes pas encore capables d'évaluer correctement le choc économique et les conséquences sur les bénéfices des entreprises, nous restons toujours exposés à des chocs psychologiques.

Dans ce contexte, nombreux sont les fonds actions à s'être montrés relativement défensifs malgré une discrimination qui n'a pour autant pas été de mise. Sycomore Shared Growth (-4,61% sur le mois) a profité par exemple de l'OPA avec 40% de prime, de Schneider Electric sur RIB Software. Echiquier Major Europe Growth (-5,59% sur le mois) de son côté, a profité de la bonne tenue relative de valeurs comme Kerry Group et Cellnex. Quant à Carmignac Emergents, c'est le principal contributeur (moindre baisse) à la performance (-2,77%).

Sur la partie taux, le fonds pur sur les obligations d'états, Groupama Etat Euro ISR (+0,34% sur le mois) à durée longue, aura été le meilleur contributeur.

A noter, l'initiation d'une position sur le fonds Threadneedle European Social Bonds, fonds d'obligations à Impact social pour 2,5%.

Nous avons profité de la volatilité sur le mois pour initier des positions tactiques de couverture, génératrices de performance, avec une approche rigoureuse de la gestion des risques (Stop Loss, Trailing Stop).

Déterminés à soutenir l'activité économique fortement fragilisée par le coronavirus, les banquiers centraux et principaux gouvernements ont annoncé en mars, une série de mesures de soutien d'une ampleur sans précédent. Aux Etats-Unis, la Fed, après avoir brutalement abaissé le niveau de ses taux directeurs à 0%, a décidé d'acheter de façon illimitée les bons du Trésor américains et d'injecter des liquidités à hauteur de 1000 Mds\$. L'institution a également annoncé un nouveau programme de 300 Mds\$ d'aides pour soutenir le crédit aux entreprises et aux consommateurs. La BCE a de son côté décidé un programme temporaire d'achats d'urgence de titres de dette publique et privée pour 750 Mds€ et laissé entendre qu'elle pourrait désormais racheter, sans limite, la dette d'un pays périphérique qui serait en difficulté (contre 33% maximum initialement).

Sur le plan budgétaire, les investisseurs ont salué les initiatives de relance prises à travers le monde et notamment par les pays membres du G20 (aide massive de 5000 Mds\$). Dans ce contexte, les marchés boursiers, soumis à une forte volatilité, sont parvenus à sortir de la spirale baissière dans laquelle ils étaient entrés fin février. Néanmoins, les investisseurs sont restés extrêmement prudents, réagissant aux publications économiques montrant pour la première fois, de part et d'autre de l'Atlantique, l'impact de la crise sanitaire sur les indices d'activité économique et plus particulièrement

1. Rapport de Gestion

sur le marché du travail américain. Les marchés boursiers clôturent ainsi le mois de mars en forte baisse : - 17% pour le CAC 40, -16,2% pour l'EuroStoxx 50 ; -13,1% pour le MSCI World (en euros) et -12,4% pour le S&P 500.

Sur les marchés obligataires, les emprunts d'Etats américains, dont les taux se sont fortement détendus, ont pleinement joué leur rôle de valeur refuge ; à l'inverse, en zone Euro, les annonces de plans de relance fiscale laissant présager une forte hausse de l'endettement des Etats ont alimenté la remontée des taux souverains.

Dans un contexte de tensions exacerbées sur les spreads de crédit, nous avons réduit de moitié le Fonds Allianz Euro Crédit (de 7% à 3,5%) mais cela, en amont du PANDEMIC PURCHASE PROGRAMM (PEPP) de la BCE. Nous avons également réduit le poids du tracker Ishare SRI Corporate, puis dans un second temps, Mirova Euro Green Bond, investi sur les Obligations Vertes. En effet, nous préférons réduire les sources de volatilité sur notre poche obligataire pour éventuellement revenir sur ces OPCVM, après les incertitudes sanitaires levées.

Post annonce de la BCE, nous avons réduit notre sous sensibilité par rapport à notre benchmark, en rachetant une partie de nos positions vendeuses sur le 10 ans allemand pour ainsi revenir légèrement sur sensible. L'action de la BCE, par l'ampleur de ses interventions anticipées d'ici la fin de l'année, devrait contenir à la hausse les taux.

Sur la partie actions, nous nous sommes renforcés sur le Fonds Carmignac Emergents pour son positionnement sur l'ASIE et principalement la Chine et la Corée : nous recherchons ainsi de la visibilité, là où le pic de contagion est le premier à avoir été passé, et où, l'activité économique redémarre, à contrario du reste du monde.

Cet achat a été financé par la vente du Fonds BNP Aqua : la thématique reste incontestablement intéressante mais nous souhaitons nous recentrer sur nos plus fortes convictions (de plus, la thématique de l'eau est également présente dans d'autres OPC investis).

La perspective d'une stabilisation de la pandémie de Covid-19 et l'évocation par certains pays de la mise en œuvre prochaine de plans de déconfinement ont alimenté un certain regain d'optimisme durant le mois d'avril sur les marchés. Les investisseurs ont également salué les nouvelles mesures des autorités monétaires et budgétaires destinées à soutenir l'activité.

Aux Etats-Unis, la Fed a annoncé un plan de 2.300 Mds\$ pour soutenir le marché des emprunts des collectivités locales, celui des obligations d'entreprises, y compris des titres à haut rendement et mal notés, ou encore celui du crédit aux petites et moyennes entreprises. En zone Euro, la BCE a elle-aussi fait un premier pas en ce sens en acceptant en garantie des emprunts récemment dégradés en catégorie High Yield. De leur côté, les membres de l'Eurogroup ont annoncé un plan de relance économique de 540 Mds€, associant plusieurs dispositifs de financement. Si ces éléments ont soutenu les marchés dans leur ensemble, la faiblesse de l'activité économique mondiale est restée une préoccupation majeure : le prix de l'once d'or, valeur refuge par excellence, a atteint son plus haut niveau depuis 7 ans à 1775 \$. A l'inverse, le cours du pétrole, toujours affecté par la baisse de la demande, est passé en territoire négatif au cours du mois, les producteurs se montrant prêts à payer pour écouler leur production dans un contexte de capacités de stockage saturées aux Etats-Unis.

Les marchés boursiers clôturent le mois d'avril sur des performances de : +4,1% pour le CAC 40, +5,3% pour l'EuroStoxx 50 ; 11,9% pour le MSCI World (en euros) et +12,8% pour le S&P 500. Reflet de ce regain d'intérêt pour les classes d'actifs risqués, les spreads de crédit (différentiel de rendement entre obligations d'entreprises et emprunts d'Etat) se sont resserrés. Les taux des emprunts d'Etats sont quant à eux restés stables, autour de 0,60% pour le taux à 10 ans américain et -0,60% pour le Bund, son homologue en zone Euro.

Le mois d'avril, aura offert aux investisseurs un rallye sur les marchés actions occultant au moins temporairement, l'évolution de la pandémie et les conséquences économiques à plus ou moins long terme. La perspective d'une réouverture de l'économie mondiale anticipe une reprise économique vigoureuse. Dans ce contexte, l'Euro Stoxx 50 et le Cac 40, ont

1. Rapport de Gestion

fini respectivement sur un gain de 5,6% et de 4,05%. Le S&P 500 quant à lui, a connu sa plus forte hausse mensuelle depuis 1987 en progression de 13% (à noter une hausse de plus de 30% depuis les points bas du 20 mars).

Le marché du crédit à lui aussi connu une météo boursière favorable, avec des spreads à la fois sur l'IG et le HY se rétrécissant fortement. Ces derniers ont intégré un scénario de reprise en V d'ici fin 2020 et non un scénario de récession se prolongeant dans le temps.

Sur la poche actions, la majorité des Fonds sont des contributeurs positifs à la performance tels que Mirova Global Sustainable ou Sycomore Shared Growth. Ce dernier, a bénéficié du très bon comportement du secteur de la santé en forte hausse avec des valeurs comme Sanofi (première pondération du fonds avec 7%), et Ipsen. Les derniers jours du mois, où le style de gestion Value aura connu une forte hausse, nous aura bien sûr, fait perdre de la performance relative. Sur la poche obligataire, les fonds purs de Dettes d'Entreprises ainsi que les Fonds Aggregate et Thématiques, affichent de fortes performances à l'instar des Fonds Allianz Euro Crédit et de Mirova Green Bond. L'allègement de ces fonds en mars, que nous n'avons pas repondéré depuis, nous prive donc de performance supplémentaire. Quoi qu'il en soit, nous maintenons notre vision prudente sur ces fonds pour le moment, pensant que le rétrécissement des spreads ne témoigne pas réellement de la réalité économique à venir, et que de meilleurs points d'entrée pourraient se matérialiser si le marché actions venait de nouveau à corriger.

A noter que sur un niveau de Cac 40 à 4650 points, nous avons réduit notre pondération actions pour l'amener à 22,5% net.

Le rallye sur les marchés débuté en Avril, aura continué en Mai porté par un déconfinement encourageant, un espoir de redressement rapide de l'économie ou bien encore des plans de relance qui se succèdent (+3,18% pour le CAC 40, +4,18 pour l'Euro Stoxx 50, +4,76% pour le S&P). Ceux sont les valeurs les plus cycliques et value ayant le plus souffert au plein cœur de la crise, qui auront le plus rebondi au cours du mois. Logiquement, l'approche ESG que nous développons tournés principalement vers des valeurs de croissance, aura souffert en relatif sur la poche actions. Seule une approche plus agressive en termes d'exposition que nous n'avons su employée, nous aurait permis de compenser ce biais.

Le marché du crédit continuant son retracement, nous avons augmenté ce segment, à travers des Fonds d'obligations vertes, sociales... : la correction que nous attendions n'arrivant pas, nous a fait revoir notre position.

Sur la poche actions, nous avons initié une position sur le Fonds Pictet Clean Energy. Ce Fonds d'actions internationales, construit autour de 6 grands piliers à l'instar de l'efficacité énergétique, de L'E-Mobilité, des bâtiments verts ou bien encore des énergies renouvelables, nous semble le mieux positionné pour participer aux changements de réglementation en termes de renforcements des normes environnementales ou bien encore des engagements des entreprises en matière d'énergie propres.

Portées par des statistiques économiques meilleures que prévu, notamment sur le front de l'emploi américain, les principales places boursières ont poursuivi leur ascension en début du mois de juin. Aux Etats-Unis, le Nasdaq a atteint un record historique, tandis que le S&P 500 a brièvement fait incursion en territoire positif, pour la première fois depuis le début de la crise sanitaire. Mais la résurgence de nouveaux cas de contaminations (Chine, Etats-Unis, Inde, Russie) laissant craindre une seconde vague de l'épidémie, a brutalement freiné cette tendance haussière. Malgré la publication de certains indicateurs encourageants, de nouvelles révisions en baisse des prévisions de croissance par l'OCDE puis par le FMI ont également inquiété. La BCE a augmenté de 600 Mds€ son plan de soutien (PEPP) le portant à 1 350 Md€ et s'est engagée à fournir aux banques centrales, en dehors de la zone euro, des prêts en euro pour faciliter la reprise. L'institution a par ailleurs accepté de transmettre des documents importants aux autorités allemandes afin de répondre aux accusations de la Cour Constitutionnelle de Karlsruhe. De son côté, la Fed a levé certaines mesures restrictives lui permettant de pouvoir désormais racheter les dettes des entreprises les plus fragiles sur le marché secondaire.

1. Rapport de Gestion

Dans cet environnement, les marchés boursiers européens (CAC 40 : +5,4% ; EuroStoxx 50 : +6,5%) ont surperformé, sur le mois de juin, le marché américain (S&P 500 : +1,9%) ainsi que l'indice d'actions internationales, MSCI World en euros (+0,45%). Le climat d'incertitudes a continué de profiter à l'or, qui s'est négocié à son niveau le plus élevé depuis 8 ans.

Sur le mois, la poche OPC Europe affiche des performances relatives en retrait par rapport à l'EuroStoxx 50, là où les secteurs cycliques et value surperforment. Notre diversification sur l'Asie à travers le Fonds Carmignac Emergents (+7,38%) est le meilleur contributeur sur le mois, suivi par le Fonds Pictet Clean Energy (+4,04%). Statu quo en termes de mouvements sur la poche actions.

Sur la poche obligataire, nous avons continué de repondérer des lignes existantes que cela soit sur les fonds de « purs crédits » ou « aggregate ».

La publication des PIB du deuxième trimestre aux Etats-Unis comme en Zone Euro n'ont fait que confirmé l'ampleur du coup porté aux économies par la crise sanitaire. Côté américain on enregistre sur ce second trimestre la plus forte contraction du PIB depuis 1946. Côté Zone Euro les mesures de confinement inédites ont conduit à une chute historique de l'activité, avec des reculs bien plus importants que ceux enregistrés lors de la crise financière de 2008-2009.

Dans un environnement où la visibilité reste très limitée, et dans lequel les banques centrales poussent les rendements obligataires vers le bas, les indices clôturent de façon dispersée ce mois de juillet. Les indices américains continuent de bénéficier des incroyables chiffres du secteur de la Techo (S&P500 +5,5%) de même que la Chine (CSI 300 +12,8%). A l'inverse au Japon le Nikkei abandonne 2,6% suite à la publication des résultats trimestriels décevants et la crainte d'une deuxième vague du virus. Enfin la zone Euro a travers le MSCI perd 1,4%. De son côté, l'or, aidé par l'affaiblissement du dollar, a poursuivi son ascension (+30% depuis le début de l'année) : le métal précieux continue de jouer à plein son statut de valeur refuge dans un marché toujours en quête de repères suite à la crise du coronavirus.

Sur le mois, aux vues des évolutions des marchés nous n'avons pas modifié la structure de la poche action, sans pour autant restés inactifs. Nous avons ainsi modulé notre exposition nette action entre 27% et un plus bas à 19% (soit bien en deçà de notre indice de référence à 25%) via la vente de contrats futurs CAC. Ces opérations, de même que la bonne performance des sous-jacents en portefeuille et de notre diversification sur les émergents avec le fonds Carmignac ont été contributrices de performances sur le mois.

Sur la partie Taux, la baisse des taux et le resserrement des spreads ont été positif pour tous les sous-jacents détenus en portefeuille que ce soient les fonds crédits que les fonds Aggregate. Aucun mouvement majeur n'a été opéré.

Au final le mois de juillet clôture sur une belle surperformance de notre fonds, qui à l'inverse de son indice fini en territoire positif (+1%).

Les indices des marchés actions semblent avoir été contaminés par les fortes températures du mois d'août et, portés par l'envolée des valeurs technologiques, ont clôturés surtout aux états unis, sur de nouveaux records, Nasdaq en tête. Les données économiques furent de bonnes compositions : un secteur privé outre atlantique qui se porte mieux que ce soit sur le plan des services que du manufacturier ou encore un taux de chômage revenu à 10,2% (contre 14,7% en avril dernier). La Fed a de son côté annoncé un changement de stratégie mettant comme principal objectif le retour au plein emploi, et acceptant pour cela la possibilité de laisser l'inflation dépasser les 2% avant de remonter les taux directeurs. Cela s'est traduit immédiatement sur le marché obligataire par une hausse des rendements à moyen et long terme.

Côté Européen, la hausse fut plus contenue, le CAC 40 progressant de +3,42% et l'Euro Stoxx 50 : +3,18% et réalisée par des secteurs plus cycliques (Voyages et Loisirs, l'Automobile et les Médias ...) qui bénéficient d'un effet rattrapage de

1. Rapport de Gestion

l'activité. Enfin en Asie, le mouvement fut du même acabit avec un indice chinois CSI 300 qui clôture à +2,6% et l'indice japonais Nikkei à +6,6%.

Sur la période, nous avons en tout début de mois remonté notre exposition action en réduisant une partie de nos positions vendeuse Futurs CAC 40. Ainsi nous avons retrouvé un positionnement quasiment en ligne avec notre indice de référence avec une exposition action de 26,2% (vs 19% fin juillet). Aucun autre mouvement majeur n'a été effectué sur la période. Les sous-jacents actions ont été tous contributeurs de performance à l'exception du fonds Sycomore Shared Growth qui pâtit de son positionnement plus défensif avec un gros biais santé et du poids du cash qu'il détient en portefeuille. Sur la partie Taux, le fonds Groupama Etat Euro ISR, fonds govies à longue durée, a été le plus mauvais élève du mois.

Profitant de la hausse vertigineuse de certains titres du secteur technologique américain, les investisseurs ont préféré prendre des bénéfices en début du mois de septembre. L'indice Nasdaq Composite a ainsi perdu près de 10% entre le 02/09 et le 11/09, également pénalisé par plusieurs facteurs techniques et notamment l'explosion des volumes d'options qui avaient alimenté la « bulle » sur le secteur. Ne concernant au départ que le marché américain, ce mouvement de correction s'est ensuite propagé au Vieux Continent, dans un contexte de recrudescence du covid-19 et de durcissement des mesures sanitaires.

Sur le plan économique, certaines statistiques décevantes ont également alimenté cette tendance baissière. En zone Euro, l'activité dans l'industrie est certes restée stable mais elle s'est fortement dégradée dans les services. Aux Etats-Unis, les chiffres relatifs au marché de l'emploi américain ont continué d'inquiéter. A l'inverse, en Chine, les investisseurs ont salué l'accélération de la production industrielle en août et la progression des ventes au détail : une bonne tenue de l'activité confirmée par les dernières prévisions de l'OCDE selon lesquelles la Chine pourrait être la seule économie à connaître une croissance positive cette année (PIB : +1,8%).

Sur le plan monétaire, les annonces des principales banques centrales, toujours mobilisées pour soutenir la croissance, n'ont pas surpris à l'exception de celles de la Fed - qui a insisté sur la nécessité de poursuivre le stimulus fiscal - et de la banque d'Angleterre, étudiant un possible recours à des taux d'intérêt négatifs. Enfin, le regain d'aversion au risque a aussi été alimenté par les incertitudes liées aux élections présidentielles, surtout suite au débat chaotique entre D. Trump et J. Biden.

Au global, les principaux indices boursiers clôturent le mois en baisse (S&P 500 : -3,8% ; CAC 40 : -2,8% ; Euro Stoxx 50 : -2,3% ; MSCI World : -1,5%).

Coté taux, les taux 10 ans continuent de baisser quelques soient les pays. Si les pays périphériques européens restent en territoire positif (Italie 0,84 et Espagne 0,22) l'Allemagne atteint de nouveau à -0,54 et la France à -0,24. Dans cet environnement les fonds à plus forte durée ont été contributeur de performance à l'image du fonds Groupama Etat Euro SRI. De même les thématiques Green bond continuent de bien performer et rencontrent un véritable succès à la fois auprès des émetteurs et des investisseurs.

Coté actions, notre exposition aux marchés émergents via le fonds Carmignac Emergent reste positif. A contrario, le fonds Axa Rosenberg US Enhanced pâtit de son biais petites et moyennes capitalisations.

Dans cet environnement nous avons en début de mois réduit notre position vendeuse de futurs CAC 40 et ainsi remonté notre exposition action nette à 28%.

Le fonds fini le mois avec une performance supérieure à celle de son indice de référence.

1. Rapport de Gestion

La propagation de la seconde vague de coronavirus en Europe, avec pour corollaire le durcissement des mesures sanitaires, voire le re-confinement pour certains pays, a stoppé la tendance haussière qui prévalait sur les marchés boursiers en début de mois d'octobre. L'issue incertaine du résultat des prochaines élections présidentielles américaines, dont dépend également la mise en œuvre du plan budgétaire très attendu, a également incité les investisseurs à la prudence. Sur la dernière semaine, les marchés boursiers ont ainsi connu leur plus mauvaise performance hebdomadaire depuis le krach de mi-mars. Bien que contenue, cette phase de correction s'est accompagnée d'un fort rebond de la volatilité. Contrairement au printemps dernier, le secteur technologique n'a pas joué un rôle de valeur refuge, pénalisé, en Europe, par les révisions à la baisse des prévisions de résultat de l'éditeur de logiciels allemand, SAP, et aux Etats-Unis, par les publications jugées décevantes des GAFAs.

Dans ce contexte de regain de craintes à l'égard de la croissance, la BCE a laissé entrevoir de nouvelles mesures de soutien monétaire en décembre par le biais d'une nouvelle augmentation du volume de ses achats d'actifs. Cette perspective a entraîné une pression baissière sur les rendements des obligations européennes et sur la parité euro/ dollar en toute fin de mois.

Enfin, les cours du pétrole se sont également repliés (WTI : -11% sur le mois), traduisant les craintes d'une chute de la demande due à la deuxième vague épidémique et à l'absence de réaction des pays de l'OPEP pour contrer la baisse des cours. Au global, à l'exception du marché chinois, les principaux indices boursiers clôturent le mois en territoire négatif (MSCI World : -2,4% ; S&P 500 : -2,7% ; CAC 40 : -4,4% ; Euro Stoxx 50 : -7,3%).

Contrairement à février mars, cette phase de doutes des marchés en raison de la crise sanitaire s'est accompagnée de multiples rotations entre valeurs de croissance et secteurs Value.

Le portefeuille parvient néanmoins à surperformer même s'il s'inscrit en repli (-0,27% vs -0,7% pour son indice de référence). Sur la partie actions, notre exposition aux marchés émergents (via le fonds Carmignac Emergent) et internationaux (Pictet Clean Energie) nous permettent de nous montrer plus résilients.

Coté taux, le Taux 10 américain a monté de 19bps pour finir le mois à 0,88% alors que les taux 10 ans Allemand et Français ont perdu 10bps et clôturent le mois respectivement à -0,63% et -0,34%. Nos sous-jacents à plus forte durée, qu'ils soient Govies ou Aggregate restent les plus performants de même que les fonds ayant une thématique plus focalisée sur les Green Bonds tels que le Mirova Euro Green & Sustainable Bond Fund.

Sur la période nous avons intégré un nouveau fonds qui nous permet d'être exposé sur une des constituantes de la gestion ISR à savoir la gestion d'Impact. Vega Transformation Responsable est un fonds investi en actions des pays de l'Union Européenne. Il présente une approche innovante puisqu'il conjugue une gestion active fondamentale et une approche extra-financière fondée sur une analyse exhaustive des impacts sociaux et environnementaux des entreprises. L'investissement se fait donc sur des entreprises qui génèrent intentionnellement un impact social et environnemental positif et mesurable tout en minimisant les impacts négatifs de leurs activités. Ce mouvement a été financé par la vente du fonds Generali IS Ageing Population.

Au final, sur une année qui restera assurément dans les annales, nous clôturons cet exercice avec une performance positive et au-dessus de son indice de référence ;

1. Rapport de Gestion

Les performances de Vega Durable

Performance de la part R EUR du 30/10/2019 au 30/10/2020 (VL début : 1 041,60/VL fin : 1 055,78) : +1,36%.

Performance de la part I EUR du 30/10/2019 au 30/10/2020 (VL début : 105 920,17/VL fin : 107 885,72) : +1,86%.

Performance de la part N C EUR du 30/10/2019 au 30/10/2020 (VL début : 1 056,81/VL fin : 1 073,88) : +1,62%.

Performance du Benchmark composé (12.5% MSCI EMU +12.5% MSCI World +75% Bloomberg Barclays EuroAgg Treasury 3-5 ans coupons réinvestis en € : -0,49%.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

1. Rapport de Gestion

b) Informations sur l'OPC

■ Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
ISHARES EUR CORP ESG 0-3Y D	847 971,25	1 409 370,00
MIR EURO GREEN AND SUST BD FD N/A (EUR)	1 137 652,44	981 683,13
THREADNEEDLE LUX EUROPEAN SOCIAL BOND ZE	1 803 055,85	0,00
ALLIANZ EURO CREDIT SRI-RT	500 173,45	899 845,25
CARMIGNAC PORTFOLIO EMERGENTS F EUR C	1 232 662,66	58 422,38
CANDRIAM SRI BOND EURO R EUR ACC	614 790,47	610 351,34
Generali Investments SICAV - SRI Ageing Population DX EUR	64 158,58	948 992,13
PICTET CLEAN ENERGY I	942 830,61	0,00
HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS SRI EUROLAND EQUI	815 447,24	0,00
BNP PARIBAS EASY MSCI EUROPE SRI UCITS ETF	0,00	688 383,82

■ Changement substantiels intervenus au cours de l'exercice et à venir

11/02/2019 : maj des frais courants et du graphique des performances dans le DICI (parts R-C, N-C et I-C).

22/07/2019 : ajout de la possibilité d'exposition dans des futures sur indices, modification du paragraphe sur les informations d'ordres commerciales.

A la date d'établissement du rapport de gestion et dans le contexte d'incertitude lié à la crise sanitaire du Covid-19, il n'a pas été rencontré les événements listés ci-dessous : • des événements significatifs intervenus au cours de l'exercice tels que des changements dans les modalités d'application des méthodes comptables (mise en œuvre de valorisation sous modèle, activation de gates, suspension de VL). • d'autres éléments tels que des informations relatives aux situations éventuelles de suspension des souscriptions/rachats, de liquidation de fonds ou de création d'un fonds de cantonnement.

■ OPC Indiciel

Cet OPC ne rentre pas dans la classification des OPC indiciels.

■ Fonds de fonds alternatifs

Cet OPC ne rentre pas dans la classification des fonds de fonds alternatifs.

1. Rapport de Gestion

■ Techniques de gestion efficace de portefeuille et instruments financiers dérivés (ESMA) en EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace : 0,00

- o Prêts de titres : 0,00
- o Emprunt de titres : 0,00
- o Prises en pensions : 0,00
- o Mises en pensions : 0,00

- Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 2 962 350,00

- o Change à terme : 0,00
- o Future : 2 962 350,00
- o Options : 0,00
- o Swap : 0,00

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)

(*) Sauf les dérivés listés..

1. Rapport de Gestion

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
. Dépôts à terme	0,00
. Actions	0,00
. Obligations	0,00
. OPCVM	0,00
. Espèces (*)	0,00
Total	0,00
Instruments financiers dérivés	
. Dépôts à terme	0,00
. Actions	0,00
. Obligations	0,00
. OPCVM	0,00
. Espèces	0,00
Total	0,00

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*)	0,00
. Autres revenus	0,00
Total des revenus	0,00
. Frais opérationnels directs	0,00
. Frais opérationnels indirects	0,00
. Autres frais	0,00
Total des frais	0,00

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

1. Rapport de Gestion

■ Réglementation SFTR en EUR

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

■ Accès à la documentation

La documentation légale de l'OPC (DICI, prospectus, rapports périodiques...) est disponible auprès de la Société de gestion, à son siège ou à l'adresse e-mail suivante : **service-clients@vega-im.com**

1. Rapport de Gestion

c) Informations sur les risques

■ Méthode de calcul du risque global

La méthode de calcul retenue par la Société de Gestion pour mesurer le risque global de ce fonds est celle de l'engagement.

■ Exposition à la titrisation

Cet OPC n'est pas concerné par l'exposition à la titrisation.

■ Gestion des risques

Néant.

■ Gestion des liquidités

Néant.

■ Traitement des actifs non liquides

Cet OPC n'est pas concerné.

1. Rapport de Gestion

d) Critères environnementaux, sociaux et gouvernementaux (ESG)

VEGA Durable est un fonds de fonds diversifié dont la gestion active de conviction offre au client une approche patrimoniale d'allocation d'actifs tout en prenant en compte les enjeux ESG dans la sélection des investissements. L'objectif de performance financière est ainsi enrichi de l'approche ISR des fonds sélectionnés.

L'univers de gestion de VEGA Durable est l'univers ISR/ESG en OPC de VEGA IM. Cet univers est un sous-ensemble de la short list OPC, constitué des OPCVM et/ou FIA dont le processus de gestion prend en compte les critères ESG et est approuvé par le Club ESG Fonds de VEGA IM, comité interne dédié à l'analyse ESG. Les fonds de l'univers ISR/ESG font donc l'objet d'une analyse et d'un suivi selon la méthodologie classique de sélection de fonds de VEGA IM (Comité Sélection OPC) et d'une analyse qualitative spécifique ISR/ESG (Club ESG Fonds), que le fonds ait un label ou pas.

Ainsi les critères ESG pris en compte sont dans l'ensemble les critères généraux ESG, certains fonds sélectionnés étant caractérisés par une approche globale des enjeux ESG et d'autres étant davantage concentrés sur un ou deux des critères ESG en fonction du thème de la gestion des fonds concernés.

En dépit de critères de sélection ESG communs aux OPC sélectionnés, des disparités d'approche méthodologiques sur l'ISR peuvent exister entre les sociétés de gestion et donc entre les fonds de l'univers ISR/ESG. La société de gestion de chaque fonds sélectionné a sa propre méthodologie d'analyse et d'évaluation ESG des émetteurs.

Dans son process, VEGA IM intervient à un niveau complémentaire : la méthodologie d'analyse et d'évaluation ESG des fonds est interne et appliquée à la sélection de fonds par le Club ESG Fonds.

Process de l'analyse dédiée à l'univers ISR/ESG : un questionnaire spécifique est envoyé à la société de gestion concernée pour l'évaluation des pratiques relatives aux enjeux ESG et l'appréciation de leur implémentation dans le fonds concerné. Ce questionnaire est inspiré du modèle du « Code de Transparence pour les fonds ISR ouverts au public ». L'analyse de ce questionnaire permet de bien comprendre les pratiques d'intégration des enjeux ESG à la politique d'investissement du fonds en abordant dans le détail la méthodologie d'évaluation ESG des émetteurs (notamment : les principes fondamentaux, les moyens mis en place, les critères d'analyse ESG et la méthode d'évaluation), le processus de gestion (notamment : la description de la prise en compte des critères ESG dans la construction du portefeuille, l'existence d'une politique d'engagement spécifique, d'une politique de vote), le Contrôle et le Reporting ESG réalisés.

1. Rapport de Gestion

e) Loi sur la transition Energétique pour la croissance verte

La politique de gestion de chaque fonds investi est appréciée par le Club ESG au travers de l'analyse qualitative des process ISR des OPC sélectionnés ainsi la question des risques/opportunités ESG dont ceux liés au changement climatique reste spécifique à chaque fonds investis. La diversité des fonds de l'univers ISR/ESG ne permet pas de limiter les principes et les critères liés aux changements climatiques, plusieurs d'entre eux prenant en compte des principes et des critères tels que mentionnés mais sans approche homogène.

2. Engagements de gouvernance et compliance

■ Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties - Exécution des ordres

Dans le cadre du respect par la Société de gestion de son obligation de « best execution/best selection », la sélection et le suivi des intermédiaires taux, des brokers actions et des contreparties sont encadrés par un processus spécifique.

La politique de sélection des intermédiaires/contreparties et d'exécution des ordres de la société de gestion est disponible sur son site internet : <http://www.vega-im.com> (rubrique "A propos de VEGA Investment Managers/Informations réglementaires").

■ Politique de vote

Le détail des conditions dans lesquelles la Société de gestion entend exercer les droits de vote attachés aux titres détenus en portefeuille par les OPC qu'elle gère, ainsi que le dernier compte-rendu annuel sont consultables au siège de la Société ou sur son site internet : <http://www.vega-im.com> (rubrique "A propos de VEGA Investment Managers/Informations réglementaires").

■ Politique de rémunération

La présente politique de rémunération de VEGA INVESTMENT MANAGERS est constituée de principes généraux applicables à l'ensemble des collaborateurs (cf. point I), de principes spécifiques applicables à la population identifiée par AIFM et UCITS V (cf. point II) et d'un dispositif de gouvernance applicable à l'ensemble des collaborateurs (cf. point III).

Elle s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération définie par NATIXIS et elle est établie en conformité avec les dispositions relatives à la rémunération figurant dans les textes réglementaires suivants, ainsi que les orientations de l'European Securities and Markets Authority (ESMA) et les positions de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) qui en découlent :

- Directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs, transposée dans le Code Monétaire et Financier par l'Ordonnance n°2013-676 du 27 juillet 2013 (« Directive AIFM »)
- Directive 2014/91/UE du Parlement Européen et du Conseil du 23 juillet 2014 sur les organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM), transposée dans le Code Monétaire et Financier par l'Ordonnance n°2016-312 du 17 mars 2016 (« Directive UCITS V »)
- Directive 2014/65/UE du Parlement Européen et du Conseil du 15 mai 2014 concernant les marchés d'instruments financiers, transposée dans le Code Monétaire et Financier par l'Ordonnance n°2016-827 du 23 juin 2016, complétée par le Règlement Délégué 2017/565/UE du 25 avril 2016 (« Directive MIFII »)

2. Engagements de gouvernance et compliance

I- Principes généraux de la politique de rémunération

La politique de rémunération est un élément stratégique de la politique RH de VEGA INVESTMENT MANAGERS. Outil de mobilisation et d'engagement des collaborateurs, elle veille, dans le cadre d'un strict respect des grands équilibres financiers et de la réglementation, à être compétitive et attractive au regard des pratiques de marché.

La politique de rémunération de VEGA INVESTMENT MANAGERS, qui s'applique à l'ensemble des collaborateurs, intègre dans ses principes fondamentaux l'alignement des intérêts des collaborateurs avec ceux des investisseurs :

- Elle est cohérente et favorise une gestion saine et efficace du risque et n'encourage pas une prise de risque qui serait incompatible avec les profils de risque, le règlement ou les documents constitutifs des produits gérés.
- Elle est conforme à la stratégie économique, aux objectifs, aux valeurs et aux intérêts de la société de gestion et des produits qu'elle gère et à ceux des investisseurs, et comprend des mesures visant à éviter les conflits d'intérêts.

La politique de rémunération englobe l'ensemble des composantes de la rémunération, qui comprennent la rémunération fixe et, le cas échéant, la rémunération variable.

La rémunération fixe rétribue les compétences, l'expérience professionnelle et le niveau de responsabilité. Elle tient compte des conditions de marché.

La rémunération variable est fonction de l'évaluation de la performance collective, mesurée à la fois au niveau de la société de gestion et des produits gérés, et de la performance individuelle. Elle tient compte d'éléments quantitatifs et qualitatifs, qui peuvent être établis sur base annuelle ou pluriannuelle.

I-1. Définition de la performance

L'évaluation objective et transparente de la performance annuelle et pluriannuelle sur la base d'objectifs prédéfinis est le prérequis de l'application de la politique de rémunération de VEGA INVESTMENT MANAGERS. Elle assure un traitement équitable et sélectif des collaborateurs. Cette évaluation est partagée entre le collaborateur et son manager lors d'un entretien individuel d'évaluation.

La contribution et le niveau de performance de chacun des collaborateurs sont évalués au regard de ses fonctions, de ses missions et de son niveau de responsabilité dans la société de gestion. Dans ce cadre, la politique de rémunération distingue plusieurs catégories de personnel :

- La Direction Générale est évaluée sur sa contribution à la définition et la mise en œuvre de la stratégie de la société de gestion et sur sa capacité à développer les performances des offres de produits et de services et la performance financière ajustée des risques sur son périmètre de supervision. Pour cette catégorie, la performance s'apprécie annuellement au travers d'indicateurs quantitatifs, tels que l'évolution des résultats financiers de VEGA INVESTMENT MANAGERS et des activités supervisées ainsi que d'éléments qualitatifs tels que la qualité du management et/ou la responsabilité/contribution à des chantiers transversaux.
- Les fonctions supports sont évaluées sur leur capacité à accompagner les enjeux stratégiques de la société de gestion. La performance individuelle est appréciée annuellement en fonction de la qualité de l'activité récurrente et/ou du degré de participation à des chantiers transversaux ou à des projets stratégiques/réglementaires.

2. Engagements de gouvernance et compliance

- L'évaluation de la performance des fonctions de contrôle repose sur l'appréciation de critères qualitatifs uniquement tels que la participation à des chantiers transversaux ou à des projets stratégiques/réglementaires, définis annuellement, afin de ne pas compromettre leur indépendance, ni créer de conflit d'intérêt avec les activités qu'ils contrôlent.
- La performance des fonctions de gestion est évaluée selon des critères quantitatifs, complétés d'un ou plusieurs critères qualitatifs.

Les critères quantitatifs reflètent les enjeux de développement des performances de gestion recherchés par les investisseurs sans toutefois autoriser une prise de risque excessive pouvant avoir une incidence sur le profil de risque de VEGA INVESTMENT MANAGERS et/ou des produits gérés.

Ces critères quantitatifs sont calculés sur une période prédéfinie et ajustés des risques des fonds gérés et de la société de gestion.

L'évaluation de la performance prend en compte, pour toutes les catégories de personnel, des critères qualitatifs.

Ces critères qualitatifs intègrent toujours le respect de la réglementation et des procédures internes en matière de gestion des risques et de respect de la conformité de VEGA INVESTMENT MANAGERS.

Ils peuvent par ailleurs porter sur la qualité de la relation avec les clients incluant le niveau d'expertise et de conseil apportés, la contribution à la fiabilisation d'un processus, la participation à un projet transversal, la contribution au développement de nouvelles expertises, la participation au développement de l'efficacité opérationnelle ou tous autres sujets définis en déclinaison des objectifs stratégiques de VEGA INVESTMENT MANAGERS.

Pour chaque catégorie de personnel, l'ensemble des objectifs quantitatifs et qualitatifs sont définis et communiqués individuellement en début d'année, en déclinaison des objectifs stratégiques de VEGA INVESTMENT MANAGERS.

I-2. Composantes de la rémunération

I-2.1. Rémunération fixe

VEGA INVESTMENT MANAGERS veille à maintenir un niveau de rémunération fixe suffisant pour rémunérer l'activité professionnelle des collaborateurs.

La rémunération fixe rémunère les compétences, l'expérience professionnelle et le niveau de responsabilité attendus dans une fonction.

Le positionnement des rémunérations fixes est étudié périodiquement pour s'assurer de sa cohérence vis-à-vis des pratiques de marché géographiques et professionnelles.

La revalorisation des salaires fixes est analysée une fois par an dans le cadre de la revue annuelle des rémunérations. En dehors de cette période, seuls les cas de promotion, de mobilité professionnelle ou de situation individuelle exceptionnelle peuvent donner lieu à une revalorisation.

2. Engagements de gouvernance et compliance

I-2.2. Rémunération variable

Les enveloppes de rémunérations variables sont définies en fonction des résultats annuels de VEGA INVESTMENT MANAGERS mais également en fonction d'éléments qualitatifs, comme les pratiques des entreprises concurrentes, les conditions générales de marché dans lesquelles les résultats ont été obtenus et les facteurs qui ont pu influencer de manière temporaire sur la performance du métier.

Les rémunérations variables, qui peuvent être attribuées le cas échéant, rémunèrent une performance annuelle, collective et/ou individuelle.

Les rémunérations variables collectives de VEGA INVESTMENT MANAGERS sont constituées d'un dispositif d'intéressement et de participation, associé à un plan d'épargne d'entreprise (PEE) et à un plan d'épargne retraite collectif (PERCO). Les collaborateurs peuvent bénéficier, dans le cadre de ces plans, d'un dispositif d'abondement.

Ces rémunérations variables collectives n'ont aucun effet incitatif sur la gestion des risques de VEGA INVESTMENT MANAGERS et/ou des produits gérés et n'entrent pas dans le champ d'application des directives AIFM ou UCITS V.

Dans le respect des enveloppes globales de rémunérations variables, les rémunérations variables individuelles sont attribuées, dans le cadre de la revue annuelle des rémunérations, de manière discrétionnaire objectivée au regard de l'évaluation d'une performance individuelle et de la manière dont cette performance est atteinte. La rémunération variable attribuée aux collaborateurs est impactée en cas de gestion inappropriée des risques et de la conformité, ou de non-respect de la réglementation et des procédures internes sur l'année considérée (cf. I-1. ci-dessus).

La population identifiée est soumise à des obligations spécifiques en matière de respect des règles de risques et de conformité. Le non-respect de ces obligations peut entraîner une diminution partielle ou totale de l'attribution de la rémunération variable individuelle.

En cas de perte ou de baisse significative de ses résultats, VEGA INVESTMENT MANAGERS peut également décider de réduire voire d'annuler en totalité l'enveloppe attribuée aux rémunérations variables individuelles, ainsi que, le cas échéant, les échéances en cours d'acquisition au titre de rémunérations variables déjà attribuées et différées.

Aucune garantie contractuelle n'encadre les rémunérations variables, à l'exclusion parfois de rémunérations variables attribuées pour une première année d'exercice dans le cadre d'un recrutement externe.

Les dispositifs de type « parachute doré » sont prohibés. Les paiements liés à la résiliation anticipée du contrat de travail sont définis en fonction des dispositions légales (indemnités légales et conventionnelles) et des performances du bénéficiaire, de son activité d'appartenance et de l'ensemble de la société de gestion réalisées sur la durée et ils sont conçus de manière à ne pas récompenser l'échec.

La rémunération variable n'est pas versée par le biais d'instruments ou de méthodes qui facilitent le contournement des exigences établies dans la réglementation.

2. Engagements de gouvernance et compliance

I-2.3. Equilibre entre rémunération fixe et variable

VEGA INVESTMENT MANAGERS s'assure qu'il existe un équilibre approprié entre les composantes fixe et variable de la rémunération globale et que la composante fixe représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale pour qu'une politique pleinement souple puisse être exercée en matière de composantes variables de la rémunération, notamment la possibilité de ne payer aucune composante variable. L'ensemble des situations individuelles, pour lesquelles la rémunération variable représente plus d'une fois la rémunération fixe et qui peuvent s'expliquer par la pratique de marché et/ou un niveau de responsabilités, de performance et de comportement exceptionnel, sont documentées par la Direction des ressources humaines dans le cadre de la revue annuelle des rémunérations.

II- Déclinaison du dispositif applicable à la population identifiée au titre d'AIFM et/ou UCITS V

II-1. Population identifiée

Conformément aux dispositions réglementaires, la population identifiée de VEGA INVESTMENT MANAGERS comprend les catégories de personnel, y compris la direction générale, les preneurs de risques et les personnes exerçant une fonction de contrôle, ainsi que tout employé qui, au vu de sa rémunération globale, se situe dans la même tranche de rémunération que la direction générale et les preneurs de risques, dont les activités professionnelles ont une incidence significative sur le profil de risque de la société de gestion et/ou des produits gérés par celle-ci. Ces personnes sont identifiées en fonction de leur activité professionnelle, de leur niveau de responsabilité ou de leur niveau de rémunération totale.

Dans une perspective de cohérence et d'harmonisation, VEGA INVESTMENT MANAGERS a décidé de mettre en œuvre le dispositif applicable à la population identifiée sur l'ensemble du périmètre des produits gérés (mandats, OPCVM et AIFM).

Les catégories de population suivantes sont notamment identifiées :

- Les membres de l'organe de direction,
- Les membres du personnel responsables de la gestion de portefeuille (y compris les gérants),
- Les responsables des fonctions de contrôle (risques, conformité et contrôle interne),
- Les responsables de certaines activités de support ou administratives,
- Les autres preneurs de risques,
- Les collaborateurs qui, au vu de leur rémunération globale, se situent dans la même tranche de rémunération que la direction générale et les preneurs de risques.

Chaque année, en amont de la revue annuelle des rémunérations, la Direction des ressources humaines détermine et formalise la méthodologie d'identification et le périmètre de la population identifiée de VEGA INVESTMENT MANAGERS, en lien avec la Direction de la conformité, du contrôle interne et des risques.

Le périmètre de l'ensemble de la population identifiée est ensuite validé par la Direction générale de VEGA INVESTMENT MANAGERS, puis présenté au Comité des rémunérations de NATIXIS.

2. Engagements de gouvernance et compliance

L'ensemble du processus d'identification est documenté et archivé par la Direction des ressources humaines. Les collaborateurs concernés sont en outre informés de leur statut.

II-2. Dispositif applicable aux rémunérations variables attribuées à la population identifiée

En conformité avec la réglementation et afin de garantir l'alignement entre les collaborateurs et les investisseurs et la société de gestion, la rémunération variable de la population identifiée, dès lors qu'elle dépasse un certain seuil, est pour partie différée et pour partie attribuée sous forme d'instrument financier sur une période de 3 ans minimum, avec une acquisition prorata temporis.

La proportion de la rémunération variable, qui est différée sur 3 ans, croît avec le montant de rémunération variable attribuée et peut atteindre 60% pour les rémunérations les plus élevées de VEGA INVESTMENT MANAGERS. Actuellement, les modalités d'application du différé sont les suivantes :

Entre 200 K€ et 499 K€ : 50% de différé

A partir de 500 K€ : 60% de différé

Les seuils de déclenchement des rémunérations variables différées sont susceptibles d'évolution en fonction de la réglementation ou d'évolution des politiques internes. Dans ce cas, les nouveaux seuils définis sont soumis à l'approbation de la Direction générale de VEGA INVESTMENT MANAGERS et du Comité des rémunérations de NATIXIS.

La rémunération variable est en outre attribuée à hauteur de 50% minimum en instrument financier ayant la forme de numéraire indexé sur la performance d'un panier de produits gérés par VEGA INVESTMENT MANAGERS.

L'acquisition de la part de la rémunération variable, qui est différée, est soumise à des conditions de présence, de performance financière de la société de gestion et d'absence de comportement hors norme pouvant avoir un impact sur le niveau de risque de VEGA INVESTMENT MANAGERS et/ou des produits gérés.

Cette acquisition est également soumise à des obligations en matière de respect des règles de risques et de conformité. Le non-respect de ces obligations peut entraîner une diminution partielle ou totale de l'acquisition. Elle peut enfin faire l'objet d'une restitution en tout ou partie, afin de garantir un ajustement des risques a posteriori.

Les collaborateurs bénéficiant d'une rémunération variable différée ont l'interdiction de recourir, sur la totalité de la période d'acquisition, à des stratégies individuelles de couverture ou d'assurance.

Les modalités et conditions de détermination, de valorisation, d'attribution, d'acquisition et de paiement de de la rémunération variable différée en équivalent instrument financier sont détaillées dans le Long Term Incentive Plan (LTIP) de VEGA INVESTMENT MANAGERS.

2. Engagements de gouvernance et compliance

III- Gouvernance

Les principes généraux et spécifiques de la politique de rémunération sont définis et formalisés par la Direction des ressources humaines de NATIXIS WEALTH MANAGEMENT pour le compte de VEGA INVESTMENT MANAGERS.

La Direction de la conformité, du contrôle interne et des risques de VEGA INVESTMENT MANAGERS a pour sa part un rôle actif dans l'élaboration, la surveillance continue et l'évaluation de la politique de rémunération. Elle est ainsi impliquée dans la détermination de la stratégie globale applicable à la société de gestion, aux fins de promouvoir le développement d'une gestion des risques efficace. A ce titre, elle intervient dans la détermination du périmètre de population identifiée. Elle est aussi en charge de l'évaluation de l'incidence de la structure de rémunération variable sur le profil de risque des gestionnaires.

La politique de rémunération de VEGA INVESTMENT MANAGERS est validée par le Conseil d'administration de VEGA INVESTMENT MANAGERS.

Les principes généraux et spécifiques, les modalités d'application et données chiffrées de synthèse de la politique de rémunération comprenant la population identifiée sont approuvés successivement par la Direction générale de VEGA INVESTMENT MANAGERS, la Direction générale de NATIXIS WEALTH MANAGEMENT, puis celle de NATIXIS.

VEGA INVESTMENT MANAGERS, qui n'a pas de Comité des rémunérations en propre mais qui appartient au Groupe NATIXIS, reporte par ailleurs au Comité des rémunérations de NATIXIS.

Le Comité des rémunérations de NATIXIS est établi et agit en conformité avec la réglementation ¹ :

- Tant dans sa composition : indépendance et expertise de ses membres
- Que dans l'exercice de ses missions, qui plus spécifiquement sur les sociétés de gestion comprennent les rôles suivants :
 - o Recommandation et l'assistance du Conseil d'administration pour l'élaboration et la mise en œuvre de la politique de rémunération de la société de gestion
 - o Assistance du Conseil d'administration dans la supervision de l'élaboration et du fonctionnement du système de rémunération de la société de gestion
 - o Attention particulière accordée à l'évaluation des mécanismes adoptés pour garantir la prise en compte de façon appropriée par le système de rémunération de toutes les catégories de risques, de liquidités et les niveaux d'actifs sous gestion et la compatibilité de la politique de rémunération avec la stratégie économique, les objectifs, les valeurs et les intérêts de la société de gestion et des produits gérés avec ceux des investisseurs

Dans ce cadre, les principes généraux et spécifiques, la conformité de la politique de rémunération de VEGA INVESTMENT MANAGERS avec les réglementations auxquelles elle est soumise et les modalités d'application et données chiffrées de synthèse de sa politique de rémunération, comprenant la population identifiée et les rémunérations les plus élevées, sont soumis à la revue du Comité des rémunérations de NATIXIS, puis approuvés par son Conseil d'administration.

¹ : Pour plus de détail sur la composition et le rôle du Comité des rémunérations de NATIXIS, voir le Document de référence de la société.

2. Engagements de gouvernance et compliance

La rémunération du Directeur général de VEGA INVESTMENT MANAGERS est déterminée par la Direction générale de NATIXIS WEALTH MANAGEMENT et de NATIXIS, puis présentée au Comité des rémunérations de NATIXIS avant d'être approuvée par le Conseil d'administration de NATIXIS.

La rémunération du Directeur de la conformité, du contrôle interne et des risques de VEGA INVESTMENT MANAGERS est revue, dans le cadre des revues indépendantes menées par les filières risques et conformité, par les Directeurs des risques et de la conformité de NATIXIS IM. Elle est ensuite soumise au Comité des rémunérations de NATIXIS.

Les principes généraux et spécifiques de la politique de rémunération sont communiqués en interne à l'ensemble des collaborateurs et aux membres du comité d'entreprise.

L'ensemble de ce processus de revue, de validation et de communication a lieu chaque année. Il intègre les éventuelles évolutions réglementaires et contextuelles et se fait en cohérence avec la politique de rémunération de NATIXIS.

Enfin, l'ensemble de la politique de rémunération de VEGA INVESTMENT MANAGERS fait l'objet d'une revue annuelle centralisée et indépendante par la Direction de l'Audit interne de NIM.

Quand VEGA INVESTMENT MANAGERS délègue la gestion financière d'un des portefeuilles dont elle est société de gestion à une autre société de gestion, elle s'assure du respect des réglementations en vigueur par cette société délégataire.

Rémunération versée au titre du dernier exercice

Montant total des rémunérations brutes pour l'exercice écoulé, ventilé en rémunérations fixes et rémunérations variables, versées par la société de gestion à son personnel CDI, et nombre de bénéficiaires :

Rémunérations fixes 2019* : 4 913 218 euros

Rémunérations variables attribuées au titre de 2019 : 2 544 000 euros

Effectifs concernés** : 63

**Rémunérations fixes annuelles 2019 (ie non prorata temporis)*

***Effectifs présents au 31/12/2019*

Montant agrégé des rémunérations brutes (fixes et variables agrégées) des membres du personnel CDI de la société de gestion dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque de la société de gestion et/ou des portefeuilles et nombre de bénéficiaires :

Rémunération totale attribuée au titre de 2019 : 5 498 311 euros

Effectifs concernés : 37

3. Frais et Fiscalité

■ Frais d'intermédiation

Le détail des conditions dans lesquelles la Société de gestion a eu recours à des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres au cours du dernier exercice clos est consultable sur son site internet : <http://www.vega-im.com> (rubrique "A propos de VEGA Investment Managers/Informations réglementaires").

■ Retenues à la source

Cet OPC n'est pas concerné par les retenues à la source.

4. Rapport du commissaire aux comptes

VEGA DURABLE

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
Vega Investment Managers

115, rue montmartre
75002 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 octobre 2020

Aux porteurs de parts du FCP VEGA DURABLE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif VEGA DURABLE constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 30 octobre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1 novembre 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas

d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 12 mars 2021

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés


Olivier GAYENNE

5. Comptes de l'exercice

a) Comptes annuels

■ BILAN ACTIF AU 30/10/2020 EN EUR

	30/10/2020	31/10/2019
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	31 677 439,88	28 477 664,52
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	31 568 239,88	28 444 524,52
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	17 828 783,24	24 800 890,38
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	12 309 705,00	2 244 344,21
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	1 429 751,64	1 399 289,93
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	109 200,00	33 140,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	109 200,00	33 140,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	194 519,01	164 672,52
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	194 519,01	164 672,52
COMPTES FINANCIERS	2 122 944,13	205 359,24
Liquidités	2 122 944,13	205 359,24
TOTAL DE L'ACTIF	33 994 903,02	28 847 696,28

5. Comptes de l'exercice

■ BILAN PASSIF AU 30/10/2020 EN EUR

	30/10/2020	31/10/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital	33 837 692,29	28 867 823,51
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	310 176,24	123 027,55
Résultat de l'exercice (a,b)	-469 628,21	-236 169,65
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	33 678 240,32	28 754 681,41
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	109 200,00	33 140,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	109 200,00	33 140,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	109 200,00	33 140,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	207 462,70	59 874,87
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	207 462,70	59 874,87
COMPTES FINANCIERS	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	33 994 903,02	28 847 696,28

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

5. Comptes de l'exercice

■ HORS-BILAN AU 30/10/2020 EN EUR

	30/10/2020	31/10/2019
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
XEUR FGBL BUN 1220	1 585 350,00	0,00
CAC 40 FUT 1120	1 377 000,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

5. Comptes de l'exercice

■ COMPTE DE RÉSULTAT AU 30/10/2020 EN EUR

	30/10/2020	31/10/2019
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	1 008,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	22 592,84	26 238,73
TOTAL (1)	22 592,84	27 246,73
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	9 884,53	4 464,06
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	9 884,53	4 464,06
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	12 708,31	22 782,67
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	454 773,80	249 581,39
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-442 065,49	-226 798,72
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-27 562,72	-9 370,93
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-469 628,21	-236 169,65

5. Comptes de l'exercice

b) Comptes annuels - Annexes comptables

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

Le premier exercice comptable est de 12 mois.

Information sur les incidences liées à la crise du COVID-19

Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

5. Comptes de l'exercice

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative bourse du jour.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

5. Comptes de l'exercice

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

5. Comptes de l'exercice

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013350709 - VEGA DURABLE I : Taux de frais maximum de 0,60% TTC.

FR0013350733 - VEGA DURABLE N : Taux de frais maximum de 0,90% TTC.

FR0013350725 - VEGA DURABLE R : Taux de frais maximum de 1,20% TTC.

La rétrocession de frais de gestion à percevoir est prise en compte à chaque valeur liquidative. Le montant provisionné est égal à la quote-part de rétrocession acquise sur la période concernée.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

<i>Part(s)</i>	<i>Affectation du résultat net</i>	<i>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</i>
Parts VEGA DURABLE I	Capitalisation	Capitalisation
Parts VEGA DURABLE N	Capitalisation	Capitalisation
Parts VEGA DURABLE R	Capitalisation	Capitalisation

5. Comptes de l'exercice

■ 2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/10/2020 EN EUR

	30/10/2020	31/10/2019
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	28 754 681,41	0,00
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	7 383 755,46	40 449 023,61
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-3 027 722,08	-13 001 696,62
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	218 296,50	240 257,81
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-225 041,95	-93 143,90
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	965 780,00	111 635,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-691 260,00	-162 370,00
Frais de transactions	-4 068,95	-6 956,71
Différences de change	0,00	0,00
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	686 385,42	1 414 380,94
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	2 100 766,36	1 414 380,94
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-1 414 380,94	0,00
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	59 500,00	30 350,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	89 850,00	30 350,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-30 350,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-442 065,49	-226 798,72
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	33 678 240,32	28 754 681,41

5. Comptes de l'exercice

■ 3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

■ 3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Actions	1 377 000,00	4,09
Taux	1 585 350,00	4,71
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	2 962 350,00	8,80
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

■ 3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 122 944,13	6,30
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	1 585 350,00	4,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

5. Comptes de l'exercice

■ 3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	2 122 944,13	6,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 585 350,00	4,71
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

■ 3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EURO)

	Devise 1		Devise 2		Devise 3		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

5. Comptes de l'exercice

■ 3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/10/2020
CRÉANCES		
	Rétrocession de frais de gestion	5 071,21
	Dépôts de garantie en espèces	189 447,80
TOTAL DES CRÉANCES		194 519,01
DETTES		
	Rachats à payer	1 378,77
	Frais de gestion fixe	27 030,69
	Frais de gestion variable	179 053,24
TOTAL DES DETTES		207 462,70
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-12 943,69

■ 3.6. CAPITAUX PROPRES

• 3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part VEGA DURABLE I		
Parts souscrites durant l'exercice	4,8902	524 799,38
Parts rachetées durant l'exercice	-5,2194	-551 953,25
Solde net des souscriptions/rachats	-0,3292	-27 153,87
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	68,0696	
Part VEGA DURABLE N		
Parts souscrites durant l'exercice	1 985,3615	2 085 623,15
Parts rachetées durant l'exercice	-1 322,2341	-1 402 179,15
Solde net des souscriptions/rachats	663,1274	683 444,00
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	10 444,1841	
Part VEGA DURABLE R		
Parts souscrites durant l'exercice	4 627,8482	4 773 332,93
Parts rachetées durant l'exercice	-1 034,8536	-1 073 589,68
Solde net des souscriptions/rachats	3 592,9946	3 699 743,25
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	14 319,7518	

5. Comptes de l'exercice

• 3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part VEGA DURABLE I	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part VEGA DURABLE N	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part VEGA DURABLE R	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

5. Comptes de l'exercice

■ 3.7. FRAIS DE GESTION

	30/10/2020
Parts VEGA DURABLE I	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	43 204,86
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,60
Frais de gestion variables	41 839,95
Rétrocessions des frais de gestion	1 298,58
Parts VEGA DURABLE N	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	95 365,07
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,90
Frais de gestion variables	57 249,47
Rétrocessions des frais de gestion	1 879,13
Parts VEGA DURABLE R	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	155 890,40
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,20
Frais de gestion variables	66 768,25
Rétrocessions des frais de gestion	2 366,49

■ 3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

• 3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

• 3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

5. Comptes de l'exercice

■ 3.9. AUTRES INFORMATIONS

• 3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/10/2020
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

• 3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/10/2020
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

• 3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/10/2020
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			5 091 439,35
	LU1185962773	MIR EURO GREEN AND SUST BD FD N/A (EUR)	2 251 896,40
	LU0914733646	MIROVA EUROPE ENVIRONMENTAL EQUITY FUND NA EUR	1 100 682,53
	LU0914730626	MIROVA GLO SUST EQUITY FUND NA EUR	1 264 389,87
	FR0013462751	VEGA TRANSFORMATION RESPONSABLE part IC	474 470,55
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			5 091 439,35

5. Comptes de l'exercice

■ 3.10. TABLEAU D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES

• Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/10/2020	31/10/2019
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-469 628,21	-236 169,65
Total	-469 628,21	-236 169,65

	30/10/2020	31/10/2019
Parts VEGA DURABLE I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-80 959,17	-51 162,53
Total	-80 959,17	-51 162,53

	30/10/2020	31/10/2019
Parts VEGA DURABLE N		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-149 273,43	-95 350,61
Total	-149 273,43	-95 350,61

	30/10/2020	31/10/2019
Parts VEGA DURABLE R		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-239 395,61	-89 656,51
Total	-239 395,61	-89 656,51

5. Comptes de l'exercice

• Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/10/2020	31/10/2019
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	310 176,24	123 027,55
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	310 176,24	123 027,55

	30/10/2020	31/10/2019
Parts VEGA DURABLE I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	67 604,43	14 934,21
Total	67 604,43	14 934,21

	30/10/2020	31/10/2019
Parts VEGA DURABLE N		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	103 448,09	21 262,91
Total	103 448,09	21 262,91

	30/10/2020	31/10/2019
Parts VEGA DURABLE R		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	139 123,72	86 830,43
Total	139 123,72	86 830,43

5. Comptes de l'exercice

■ 3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/10/2019	30/10/2020
Actif net Global en EUR	28 754 681,41	33 678 240,32
Parts VEGA DURABLE I EUR		
Actif net	7 244 812,84	7 343 738,45
Nombre de titres	68,3988	68,0696
Valeur liquidative unitaire	105 920,17	107 885,72
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	218,34	993,16
Capitalisation unitaire sur résultat	-748,00	-1 189,35
Parts VEGA DURABLE N EUR		
Actif net	10 336 793,73	11 215 873,94
Nombre de titres	9 781,0567	10 444,1841
Valeur liquidative unitaire	1 056,81	1 073,88
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	2,17	9,90
Capitalisation unitaire sur résultat	-9,74	-14,29
Parts VEGA DURABLE R EUR		
Actif net	11 173 074,84	15 118 627,93
Nombre de titres	10 726,7572	14 319,7518
Valeur liquidative unitaire	1 041,60	1 055,78
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	8,09	9,71
Capitalisation unitaire sur résultat	-8,35	-16,71

5. Comptes de l'exercice

■ 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
EEchiq Major G 3D Parts -G- 3 Decimales	EUR	2 810,188	800 032,42	2,38
HSBC Responsible Investment Funds SRI Euro Bond BC	EUR	1 629,125	1 775 241,22	5,27
HSBC RESPONSIBLE INVETMENT FUNDS SRI EUROLAND EQUI	EUR	814,69	722 255,27	2,14
SYCOMORE EUROPEAN GROWTH FCP PART I	EUR	1 634	710 937,06	2,11
VEGA TRANSFORMATION RESPONSABLE part IC	EUR	5	474 470,55	1,41
TOTAL FRANCE			4 482 936,52	13,31
IRLANDE				
AXA ROSENBRG US EN IX E-AEUR	EUR	24 427,35	540 821,53	1,61
TOTAL IRLANDE			540 821,53	1,61
LUXEMBOURG				
ABN AMRO Multi-Manager Funds - Parnassus US Sustainable Eq	EUR	5 000	683 970,00	2,03
ALLIANZ EURO CREDIT SRI-RT	EUR	13 181,704	1 537 382,14	4,56
CANDRIAM SRI BOND EURO R EUR ACC	EUR	13 340,384	1 454 368,66	4,32
CARMIGNAC PORTFOLIO EMERGENTS F EUR C	EUR	9 434,444	1 588 477,34	4,72
MIR EURO GREEN AND SUST BD FD N/A (EUR)	EUR	20 724,2444	2 251 896,40	6,69
MIROVA EUROPE ENVIRONMENTAL EQUITY FUND NA EUR	EUR	8 695,5485	1 100 682,53	3,27
MIROVA GLO SUST EQUITY FUND NA EUR	EUR	5 589,4517	1 264 389,87	3,75
PICTET CLEAN ENERGY I	EUR	9 500	1 088 985,00	3,23
THREADNEEDLE LUX EUROPEAN SOCIAL BOND ZE	EUR	169 999,56	1 834 873,25	5,45
TOTAL LUXEMBOURG			12 805 025,19	38,02
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			17 828 783,24	52,94
Fonds professionnels à vocation générale et équival. d'autres Etats membres UE et organismes de titrisation cotés				
IRLANDE				
ISHARES EUR CORP ESG 0-3Y D	EUR	991 569	4 969 743,83	14,76
ISHARES MSCI WORLD SRI UCITS ETF ACC	EUR	242 641	1 613 732,50	4,79
TOTAL IRLANDE			6 583 476,33	19,55
LUXEMBOURG				
MULTI UNITS LUXEMBOURG LYXOR EURO GOVERNMENT BOND 3 5Y DR UC	EUR	36 721	5 726 228,67	17,00
TOTAL LUXEMBOURG			5 726 228,67	17,00
TOTAL Fonds professionnels à vocation générale et équival. d'autres Etats membres UE et organismes de titrisation cotés			12 309 705,00	36,55
Fonds professionnels à vocation générale et équival. d'autres Etats membres UE et organismes de titrisation cotés				
FRANCE				
GROUPAMA ETAT EURO ISR R	EUR	2 564,117	1 429 751,64	4,24
TOTAL FRANCE			1 429 751,64	4,24
TOTAL Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres UE et organismes de titrisations non cotés			1 429 751,64	4,24
TOTAL Organismes de placement collectif			31 568 239,88	93,73
Instrument financier à terme				
Engagements à terme fermes				

5. Comptes de l'exercice

■ 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
CAC 40 FUT 1120	EUR	-30	109 200,00	0,33
XEUR FGBL BUN 1220	EUR	-9	-19 350,00	-0,06
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			89 850,00	0,27
TOTAL Engagements à terme fermes			89 850,00	0,27
TOTAL Instrument financier à terme			89 850,00	0,27
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	EUR	-89 850	-89 850,00	-0,27
TOTAL Appel de marge			-89 850,00	-0,27
Créances			194 519,01	0,58
Dettes			-207 462,70	-0,61
Comptes financiers			2 122 944,13	6,30
Actif net			33 678 240,32	100,00

VEGA Investment Managers

Société Anonyme au capital de de 1 957 688,25 euros
Immatriculée au RCS Paris 353 690 51 - APE 6630Z
115 rue Montmartre - 75002 Paris - France